

Le Chef
du
Département Politique
fédéral

*Entretien avec M. Koulagenkov, Ministre de l'URSS,
 le lundi 6 mars 1950, à 16 heures.*

J'avais convoqué le Ministre de l'URSS à la suite de la démarche qu'il a faite la semaine dernière à propos des différents carnavaux au cours desquels le Généralissime Staline a été représenté et du film reproduisant ce dernier dans les actualités suisses. L'entretien a duré une heure.

J'ai déclaré à M. Koulagenkov que, comme je l'avais dit il y a une quinzaine de jours à son collègue le Ministre d'Egypte, je désapprouvais personnellement, en principe, toute manifestation diffamatoire ou injurieuse à l'égard d'un Etat, d'un chef d'Etat ou d'un homme politique étrangers. J'ai relevé qu'en l'espèce, à ma connaissance, M. Staline avait été représenté au carnaval de Willisau et au carnaval de Bâle. Le carnaval de Willisau a été filmé. La scène représentant M. Staline n'était pas blessante. Les sept membres du Conseil fédéral étaient représentés dans le même cortège. Quant au carnaval de Bâle, j'ai rappelé qu'il s'agissait d'une institution séculaire et que l'on admettait toujours une très grande liberté dans les cortèges, tant à l'égard de personnalités suisses que d'hommes d'Etat étrangers. J'ai signalé que M. Truman, Président des Etats-Unis, était aussi représenté et que dans les deux cortèges, on s'en prenait beaucoup moins au chef de l'URSS qu'au parti du travail. A ce propos, j'ai rappelé que l'adresse rédigée par ce parti à l'intention de M. Staline avait vivement choqué et heurté l'opinion publique suisse, à cause des termes dans lesquels les chefs du parti du travail exprimaient leurs félicitations et leurs



voeux. J'ai ajouté que ces manifestations carnavalesques ne me paraissent pas avoir l'importance que leur attribuait M. Koulagenkov. J'ai fait allusion aux caricatures publiées dans les journaux de l'URSS et dont sont victimes des hommes d'Etat étrangers. J'ai également fait mention des calomnies et diffamations dont les membres du Conseil fédéral sont quotidiennement l'objet de la part du parti du travail, qui se sent soutenu par la Légation de l'URSS, ou qui a tout au moins des relations avec elle.

M. Koulagenkov a vivement protesté sur ce point, en me disant que sa protestation était officielle, affirmant qu'il n'y avait aucune relation entre sa Légation et le parti du travail. Il a ajouté que si des membres de ce parti étaient invités à la réunion qui a lieu à l'occasion de la fête nationale soviétique, ce n'était pas les seuls hommes politiques suisses qui y étaient conviés et que des représentants d'autres partis l'étaient aussi.

La discussion a dévié sur cet objet. J'ai précisé que je n'avais pas à me plaindre des relations que le Département politique entretient avec le Ministre de l'URSS et sa Légation.

M. Koulagenkov considère que les scènes du carnaval ne sont que la suite des attaques dont M. Staline a été l'objet de la part de la presse suisse à l'occasion de son 70e anniversaire. J'ai répété que les articles publiés sur cet anniversaire étaient une réaction contre l'attitude des dirigeants du parti du travail à l'égard de M. Staline.

J'ai encore dit à M. Koulagenkov que nous étions intervenus auprès du Ciné Journal suisse pour que la scène du carnaval de Bâle dans laquelle figure M. Staline ne soit pas filmée pour les actualités suisses. J'ai ajouté que c'était le maximum de ce qu'il avait été possible de faire, et cela grâce au fait que la Confédération

subventionne le Ciné Journal suisse.

A plusieurs reprises, le Ministre de l'URSS a insisté sur la manière injurieuse et insultante dont M. Staline avait été représenté dans les divers carnavaux organisés dans des villes suisses. De mon côté, j'ai toujours contesté qu'il y eût injure ou insulte, ou même une intention hostile des organisateurs à l'égard de l'URSS et de son chef.

En définitive, M. Koulagenkov m'a dit qu'il ne pouvait se déclarer que très partiellement satisfait dans la question du cinéma et qu'il ne l'était pas en ce qui concerne ce qui s'était passé dans les divers carnavaux. Il m'a encore demandé si le film reproduisant M. Staline cesserait dorénavant de passer dans les cinémas. Je ne lui ai donné une assurance qu'en ce qui concerne le carnaval de Bâle. Je lui ai déclaré qu'il n'était pas exclu que le film représentant le carnaval de Willisau passe dans des cinémas en dehors des grandes villes.

En terminant, j'ai demandé à M. Koulagenkov s'il désirait qu'un communiqué soit donné sur sa démarche et notre entretien. Il m'a répondu qu'il ne pouvait se prononcer et désirait demander l'opinion de son Gouvernement.

L'entretien n'a pas été trop désagréable, sauf lorsque j'ai fait allusion aux relations entre le parti du travail et la Légation de l'URSS.

M. G.

Copie à: Monsieur le Ministre Zehnder
Monsieur Keel